

47, RUE CARPENTEYRE

**RESTAURATION D'UN IMMEUBLE ET
AMENAGEMENT DE 13 LOGEMENTS**

33000 BORDEAUX

1° - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

2° - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

3° - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4° - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5° - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES DE L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

Fait à BORDEAUX, le 3 mars 2011

N.B. :

Les rubriques et sous-rubriques ne doivent être reproduites que dans la mesure où les ouvrages correspondants sont effectivement prévus dans le programme de construction.

Le vendeur a la faculté de donner des indications complémentaires qui peuvent figurer soit dans les rubriques et sous-rubriques concernées, soit en fin de notice.

MAITRE D'ŒUVRE :

JOEL JABOEUF

Architecte D.P.L.G.

6, place de la Ferme de Richemont – 33000 BORDEAUX

Sommaire

	<i>Page</i>
<i>1) Caractéristiques techniques générales de l'immeuble</i>	<i>3</i>
<i>2) Locaux privatifs et leurs équipements</i>	<i>7</i>
<i>3) Parties communes intérieures à l'immeuble</i>	<i>18</i>
<i>4) Equipements généraux de l'immeuble</i>	<i>22</i>
<i>5) Parties communes extérieures de l'immeuble</i>	<i>23</i>

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

Restauration d'un immeuble en vue d'y aménager 13 logements.

1.1. INFRASTRUCTURE

1.1.1. Fouilles

- Sans objet, sauf en cas de découverte en cours du chantier d'éventuels vestiges archéologiques enfouis.

1.1.2. Fondations

- Existantes.

1.2. MURS ET OSSATURES

1.2.1. Murs

1.2.1.1. Murs périphériques

- Existants : murs composés de moellons hourdés à la chaux et / ou pierre de taille + doublage intérieur en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique et isolant intérieur (à confirmer par étude thermique).

1.2.1.2. Murs de refends

- Existants : murs composés de moellons hourdés à la chaux et / ou pierre de taille + doublage en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique.

1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux)

- *Parties courantes :*
 - Murs existants à restaurer : composés de pierre de taille, éventuellement recouvert par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.
 - Doublage intérieur en plaques de plâtre BA 13 sur ossature métallique et isolant intérieur (à confirmer par étude thermique).
- *Allèges :*
 - Idem parties courantes.
- *Trumeaux :*
 - Idem parties courantes.
- *Encadrement des baies :*
 - Idem parties courantes.

1.2.3. Murs d'héberges

- Idem murs périphériques.

1.2.4. Murs mitoyens

- Idem murs périphériques.

1.2.5. Murs extérieurs divers

- *Murs mitoyens dans cours intérieures :*
 - Murs existants à restaurer : composés de moellons hourdés à la chaux et / ou pierre de taille, éventuellement recouverts par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.
- *Murs des cages d'escaliers dans cours intérieurs et des arcades dans cours intérieure n°2 :*
 - Murs existants à restaurer : composés de pierre de taille, éventuellement recouverts par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.

1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

- *Cages d'escaliers ouvertes sur cours intérieures n° 1 et 2 :*
 - Murs existants à restaurer : composés de pierre de taille, éventuellement recouvert par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.

1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs

- *Entre locaux privatifs contigus*
 - Cloisons type SAD 180 de PLACOPLATRE, compris isolant suivant étude thermique.
- *Entre locaux privatifs et autres locaux, tels que :*
 - *Escaliers, couloir d'entrée de l'immeuble, local des poubelles, cours intérieures :*
 - Murs existants à restaurer : composés de pierre de taille, éventuellement recouverts par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.
 - Doublage intérieur en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique et isolant intérieur suivant étude thermique.
- *Ascenseurs – V.O.*
 - Sans objet.
- *Local des poubelles et local vélos*
 - Murs existants à restaurer : composés de moellons hourdés à la chaux et / ou pierre de taille, éventuellement recouverts par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après enlèvement des revêtements existants des murs et piquage des enduits ciments existants.
 - Murs en parpaings pleins de 20 cm d'épaisseur recouverts d'un badigeon au lait de chaux.
- *Couloir d'entrée de l'immeuble*

- Murs existants à restaurer : composés de moellons hourdés à la chaux et / ou pierre de taille, éventuellement recouverts par un enduit au mortier de chaux lissé selon état de la pierre après piquage des enduits ciments existants.

1.3. PLANCHERS

1.3.1. Planchers sur étages courants

- Planchers bois existants restaurés + parquet bois existants restaurés ou refait à neuf selon état.

1.3.2. Planchers sous terrasses

- Dalle béton armé.
- Forme de pente > 5 %.
- Terrasse accessible en dalles de pierre de 4 cm d'épaisseur, y compris siphon de sol.

1.3.3. Planchers de balcons

- Sans objet.

1.3.4. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés.

- Sans objet.

1.3.5. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

- Planchers bois + isolant thermique en sous face suivant étude thermique + plaque de plâtre BA13 coupe-feu 1 heure.

1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1. Entre pièces principales

- Cloisons en plaques de plâtre, type PLACOSTYL de chez PLACOPLATRE ou similaire d'épaisseur 70 mm, plaque hydrofuge dans pièces humides.

1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service

- Cloisons en plaques de plâtre, type PLACOSTYL de chez PLACOPLATRE ou similaire d'épaisseur 70 mm, plaque hydrofuge dans pièces humides.

1.5. ESCALIERS

1.5.1. Escaliers

- Existants en pierre à restaurer.
- Existants en bois à restaurer.

1.5.2. Escaliers de secours

- Sans objet.

1.6. CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

- Sans objet.

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

- La ventilation de chaque appartement est assurée par une VMC simple flux hygro-réglable (à confirmer par étude thermique), les conduits seront en tube acier galvanisé spiralé ou similaire conforme à la réglementation, cheminant dans des gaines techniques intérieures.

1.6.3. Conduits d'air frais

- Type individuel avec amenées d'air frais par bouches autoréglables en façade installées dans les menuiseries.

1.6.4. Conduits de fumée de la chaufferie

- Sans objet (à confirmer selon étude thermique).

1.6.5. Ventilation haute de la chaufferie

- Sans objet (à confirmer selon étude thermique).

1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales

- En zinc avec dauphin fonte.

1.7.2. Chutes d'eaux usées

- En PVC disposées dans gaines techniques intérieures,
- Isolation phonique au passage des planchers.

1.7.3. Canalisations en sous-sol

- En PVC série assainissement, raccordées au réseau enterré,

1.7.4. Branchements aux égouts

- Exécuté par les services de la LYONNAISE DES EAUX. Le réseau EP sera raccordé au réseau public.

1.8. TOITURES

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires

- Charpente existante en bois à restaurer.
- Couverture traditionnelle en tuiles creuse de terre cuite de récupération ou vieilles pour les tuiles de couverts, et des tuiles à talon pour les tuiles de courant.
- Ecran sous toiture de protection.
- Façon de rives rondes en tuiles creuses.
- Gouttière en zinc au-dessus entablement en zinc des corniches, au niveau des bas de pente.

1.8.2. Etanchéité et accessoires

- Sans objet.

1.8.3. Souches de cheminées

- Sans objet.

1.8.4. Ventilation et conduits divers

- Evacuation de l'air vicié des VMC exécutée à l'aide de viroles acier en toiture.
- Ventilations primaires en PVC des chutes EU et EV, débouchant dans des tuiles à douille.

2. Locaux privés et leurs équipements

2.1. SOLS ET PLINTHES

2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales

- Séjours, chambres + placards + dégagements : parquet en bois massif existant restauré ou en sur parquet en bois massif type « pin » posé sur lambourdes ; plinthes en bois type « sapin ».

2.1.2. Sols et plinthes des pièces de services

- Cuisine, salles de bains, salles d'eau et WC : carrelage en grés émaillé classé U3 – P3 collé sur isolant phonique + plinthes carrelées.
- Dimensions et couleurs selon choix maître d'ouvrage et architecte.

2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements

- Entrée et entrée/dégagement : parquet massif existant ou parquet en sur plancher posé sur lambourdes ; plinthes bois.

2.1.4. Sols des terrasses

- Dalles de pierre de 4 cm d'épaisseur.

2.2. REVETEMENTS MURAUX (autre que : enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service

a) Cuisine

- Faïence murale posée par double encollage sur 3 carreaux de hauteur et de la longueur du plan de travail compris, retours éventuels,
- Dimension et choix des coloris arrêtés par le maître de l'ouvrage et l'architecte.

b) Salle de bains et salle d'eau

- Faïence murale jusqu'à 2.00 m de haut, posée par double encollage sur toute la périphérie. Dimensions et couleurs selon choix maître d'ouvrage et architecte.
- Tablier de baignoire faïencée avec trappe de visite.

2.2.2. Revêtements muraux des autres pièces

- Sans objet

2.3. PLAFONDS (sauf peintures, tentures)

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

- Plafond plaque de plâtre pour tous les étages.

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre

- Sans objet.

2.3.3. Plafonds des loggias

- Sans objet.

2.3.4. Sous-faces des balcons et terrasses

- Sans objet.

2.4. MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1. Menuiseries extérieures sur rue

- Ouvrant à la française :
Menuiseries extérieure en bois simple vitrage.
Fenêtres intérieures avec double vitrage isolant selon étude thermique.
- Ferrage :
Quincaillerie de 1^{er} choix portant la marque du Fabricant.
- Classement AEV:
Selon réglementation en vigueur.

2.4.2. Menuiseries extérieures sur cours intérieures

- Ouvrant à la française :
Menuiserie en bois.
- Ferrage :
Quincaillerie de 1^{er} choix portant la marque du Fabricant
- Vitrage :
Double vitrage isolant selon étude thermique.
- Classement :
Selon réglementation en vigueur.

2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS PROJECTION ANTI SOLAIRE

2.5.1. Pièces principales

- Volets intérieurs pliants en bois à panneaux moulurés.
- Ferrage en fer.
- Commande manuelle.

2.5.2. Pièces de service

- Sans objet.

2.6. MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1. Huisseries et bâtis

- Huisseries bois pour portes intérieures et portes palières.

2.6.2. Portes intérieures

a) Isoplane battante

- Porte à âme alvéolaire d'ép. 40 mm de 70/80/90 x 2,04 (sauf exceptions),
- Paumelles de 140 mm,
- Serrure à larder à bec de cane ou à bec de cane à condamnation ou à pêne dormant et ½ à cylindre.
- Ensemble béquillage inox « type JAZZ » de chez BEZAULT, ton chromé velours ou similaire,
- Butoir aluminium avec bague caoutchouc.

b) Coulissante à galandage

- Porte pleine (vitrée pour les cuisines avec croisillons bois et verre translucide) en sapin, largeurs passage selon plans architecte,
- Ferrures du système coulissant en acier,
- Poignée encastrée avec condamnation intérieure et dé condamnation extérieure en inox, ton chromé velours.

2.6.3. Impostes et menuiseries

- Sans objet

2.6.4. Portes palières

Porte sans imposte

- Porte à âme pleine en bois à panneaux moulurés, PF ½ H,
- 4 paumelles en acier roulé à bout rond,
- Serrure 3 points de chez BRICARD ou similaire, y compris 3 clés par logement,
- Ensemble béquillage laiton poli type NEVERS de chez BOUVET, ou similaire,
- Butoir aluminium avec bague caoutchouc,
- Dimensions selon baies existantes.
- Seuil à la suisse.

Porte avec imposte cintrée

- Porte idem porte sans imposte,
- Imposte bois cintrée avec double vitrage isolant anti effraction translucide.
- Traverse d'imposte moulurée, en bec de corbin,
- Grille de défense en fer forgé à barreaux horizontaux et le cas échéant, traverse à trous renflés.

2.6.5. Portes de placards

Coulissantes

- Bâti sapin, façades blanches,
- Dimensions suivant plan et hauteur plafond.

Ouvrant à la française

- Battant en bois médium sur charnières invisibles, sur bâti sapin,
- Dimensions suivant plan et hauteur plafond.

2.6.6. Portes de locaux de rangement

- Sans objet.

2.6.7. Moulures et habillages

- Baguettes d'habillage au pourtour des bâtis dormant des placards.
- Encadrements d'habillage au pourtour des portes.

2.6.8. Escaliers intérieurs

- Balancé en bois, hêtre ou pin, comprenant marches, contre marches, limon et plinthes crémaillères, garde-corps avec poteaux, barreaux à angles chanfreinés, main courante moulurée.
- Finition, 3 couches de vernis. Teinte selon choix maître d'ouvrage et architecte.

2.7. SERRURERIE ET GARDES CORPS

2.7.1. Garde-corps et barres d'appuis

Barres d'appuis pour les fenêtres des étages :

- Sans objet.

Barres d'appuis pour les fenêtres des étages :

- Main courante haute et lisses horizontales intermédiaires en acier métallisé zingué, en complément de hauteurs réglementaires si nécessaire, finition en tableaux.

2.7.2. Grilles de protection des baies et des impostes des portes

- Barreaudage vertical en fer forgé de 20x20mm avec traverse à trous renflés.

2.7.3. Ouvrages divers

- Sans objet

2.8. PEINTURES – PAPIERS – TENTURES

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. Sur menuiseries

- Travaux préparatoires et peinture par 2 couches de laque acrylique.
- Travaux préparatoires et 3 couches de vernis pour escalier bois.

2.8.1.2. Sur fermetures et protection

- Travaux préparatoires et peinture par 2 couches de laque acrylique sur les mains-courantes des garde-corps des escaliers bois.

2.8.1.3. Sur serrureries

- Travaux préparatoires, peinture antirouille et 2 couches de finition peinture laque alkydes sur les barres horizontales et les grilles de protection.

2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres.

- Sans objet.

2.8.2. Peintures intérieures

2.8.2.1. Sur menuiseries

- a) Sur ouvrages bois :
 - Travaux préparatoires, 1 couche d'impression et 2 couches de peinture laque acrylique satinée.
 - Travaux préparatoires, 3 couches de vernis (escalier bois).
- b) Sur ouvrages métalliques :
 - Travaux préparatoires, 1 couche anti-rouille + 2 couches de peinture laque acrylique satinée.

2.8.2.2. Sur murs

- a) Entrée, séjour, chambres et dégagements :
 - Travaux préparatoires, peinture acrylique satinée.
- b) Cuisine, W.C.et SDB :
 - En complément de la faïence, travaux préparatoires et 2 couches de peinture acrylique satinée, couleur blanche.

2.8.2.3. Sur plafonds

- Traitement des joints des plaques de plâtre, travaux préparatoires, peinture acrylique lisse mate pour les pièces sèches, satinée pour les pièces humides.

2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

- Travaux préparatoires, 1 couche d'impression, 2 couches de peinture glycérophtalique, finition satinée.

2.8.3. Papiers peints

2.8.3.1. Sur murs

- a) Séjour, CH, entrée et dégagement
 - Sans objet.
- b) Cuisine, bains, WC, kitchenette
 - Sans objet.

2.8.3.2. Sur plafonds

- Sans objet

2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastiques, etc.). Revêtement en textile vinyle

2.8.4.1. Sur murs

- Sans objet.

2.8.4.2. Sur plafonds

- Sans objet

2.9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1. Equipements ménagers

2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie

- **Logements T4, T3 et T2**

Évier en inox 120/60, double bac avec égouttoir, robinetterie mélangeuse, posé sur un meuble.

- **Logements T1**

Kitchenette en inox 120/60, avec égouttoir, robinetterie mélangeuse, posée sur un meuble.

2.9.1.2. Appareils et mobilier

- Meuble sous évier en mélaminé blanc, avec joues, portes et étagères.

2.9.1.3. Evacuation des déchets

- Sans objet

2.9.1.4. Armoire sèche linge

- Sans objet

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1. Distribution d'eau froide

- Par tubes cuivre ou polyéthylène réticulé.
- Comptage individuel par appartement et fourniture des compteurs individuels par la société de distribution.
- Les abonnements seront à la charge des propriétaires suivant les conditions générales de la société de distribution (LYONNAISE DES EAUX).

2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage

- Selon les conclusions de l'étude thermique.

2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle

- Production d'eau chaude par cumulus électrique situé dans un placard de l'appartement.
 - o T1 / T2 : 200 litres.
 - o T3 / T4 : 300 litres.

2.9.2.4 Evacuations

- Par tuyaux PVC.

2.9.2.5. Distribution gaz

- Sans objet.

2.9.2.6. Branchements en attente

- Pour machines à laver le linge.
- Pour machines à laver la vaisselle.

2.9.2.7. Appareils sanitaires

Vasques :

- Blanc de marque ALLIA, ou similaire.
- a) Baignoires
 - Baignoire en acier émaillé (dimensions selon plans).
- b) Receveur de douche
 - Receveur de douche en céramique blanche suivant plan architecte.
- c) Vasque ou lavabo
 - Plan de toilette en stratifié, simple vasque intégrée, ou double vasque suivant plan architecte, avec miroir et bandeau lumineux.
- d) Bidet
 - Sans objet.
- e) Lave-mains
 - Blanc de marque ALLIA, ou similaire.
- f) Bloc cuvette-réservoir
 - WC en porcelaine vitrifiée avec réservoir double chasse et abattant double.

2.9.2.8. Robinetterie

- Type mitigeur, aspect chromé pour vasque, baignoire, receveur de douche.
- a) Baignoires
 - Type mitigeur, aspect chromé de marque GROHE ou équivalent.
- b) Receveur de douche
 - Type mitigeur, aspect chromé de marque GROHE ou équivalent.

- c) Vasque ou lavabo
 - Type mitigeur, aspect chromé de marque GROHE ou équivalent.
- d) Bidet
 - Sans objet.
- e) Lave-mains
 - Sans objet.
- f) Bloc cuvette-réservoir
 - Mécanisme silencieux de marque ALLIA.

2.9.2.9. Accessoires divers

- a) Baignoires
 - Douchette sur flexible posé sur mitigeur.
- b) Receveur de douche
 - Douchette sur barre de douche pour receveur de douche.

2.9.3. Equipements électriques

2.9.3.1. Type d'installation

- Encastré.

2.9.3.2. Puissance à desservir

- Puissance calculée suivant le type de logement.

2.9.3.3. Equipements de chaque pièce

- Appareillage encastré de marque ARNOULD, type Espace Lumière ou similaire.
- Equipement de chaque logement suivant prescriptions NFC 15-100
- Hublot extérieur sur la terrasse
- Equipement électrique indicatif conforme à la réglementation NFC 15-100 :
- **Entrée :**
 - o Un point lumineux au plafond en simple allumage ou va et vient.
 - o Une prise de courant 16A + terre.
- **Séjour :**
 - o Un point lumineux en plafond simple allumage ou va et vient.
 - o Six prises de courant 16 A + terre
 - o Une prise de courant 16A + terre commandée par simple allumage
 - o Une prise de téléphone, une prise de télévision.
- **Cuisine**
 - o Un point lumineux en plafond sur simple allumage
 - o Un point lumineux en applique sur simple allumage
 - o Six prises de courant 16 A + terre
 - o Une connexion terminale 32 A + terre
 - o Deux prises 16 A + terre indépendante pour lave-vaisselle et machine à laver le linge (ou SDB suivant plan),
 - o Une prise téléphone (dans cuisine fermée).

- **WC**
 - o Un point lumineux en plafond simple allumage

- **Dégagement**
 - o Un point lumineux en plafond, commandé par va et vient
 - o Une prise courant 16 A + terre

- **Chambres**
 - o Un point lumineux en plafond simple allumage
 - o Trois prises de courant 16 A + terre
 - o Une prise téléphone et une prise TV / FM pour chaque chambre.

- **Salle de bains**
 - o Un point lumineux en plafond sur simple allumage
 - o Un point lumineux en applique sur simple allumage
 - o Une prise de courant 16 A + terre

- **Terrasse**
 - o Hublot extérieur en applique sur simple allumage avec témoin lumineux.

2.9.3.4. Sonnerie de porte palière

- Sans objet.

2.9.4. Chauffage – Cheminée – Ventilation

2.9.4.1. Type d'installation

- Chauffage individuel électrique selon normes en vigueur, ou chauffage par chaudière gaz collective (selon les conclusions de l'étude thermique).
- Ventilation mécanique contrôlée simple flux dans tous les logements (à confirmer par l'étude thermique), avec extracteur(s) installé(s) dans combles ou sur la toiture.

2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minimale extérieure de - 10 degrés.

- 19°C dans les entrées, dégagements, cuisines.
- 19°C dans les séjours et chambres.
- 19°C dans les salles de bains.
(à confirmer par l'étude thermique)

2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur

OPTION CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE

- Radiateurs Hydractifs marque ATLANTIC type TAIGA EVOLUTION ou similaire situés dans les séjours,

- Radiateurs blancs marque ATLANTIC type SHANGAI ou similaire situés dans toutes les pièces de sommeil,
- Dans les salles de bains convecteurs sèches serviettes de marque ATLANTIC type 2012 Etroit ou similaire,
- Dimensions, emplacements et puissance suivant calculs du BET THERMIQUE et FLUIDES,
- Programmateur horaire à une zone, situé dans l'entrée/dégagement ou le séjour, suivant plans.

OPTION CHAUFFAGE PAR CHAUDIERE(S) GAZ COLLECTIVE(S)

- Radiateurs blancs marque FINIMETAL, type REGANNE ou similaire.
- Dimensions, emplacements et puissance suivants calculs du BET THERMIQUE et FLUIDES.

2.9.4.4. Conduits de fumée

- Sans objet

2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation

- Type individuel avec extraction dans pièces de services
- VMC type hygro-réglable, simple flux, type HYGRO BAHIA type B
- ou VMC double flux sous réserve des résultats de l'étude thermique réalisée par un bureau d'étude spécialisé.

2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais

- Bouches auto-réglables type ALDES sur les menuiseries bois.
- Ou autre dispositif si VMC double flux suivant étude thermique.

2.9.5. Equipements intérieurs des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Placards

- Aménagement en mélaminé blanc comprenant une tablette hauteur 1.80 m avec sur la largeur totale : 2/3 penderie avec tringle inox et 1/3 étagères, comprenant 3 étagères minimum.

2.9.5.2. Pièces de rangement

- Sans objet.

2.9.6. Equipements de télécommunications

2.9.6.1. Radio – Télévision

- Le bâtiment sera raccordé au réseau de la Ville par le câble souterrain.
- Une prise dans le séjour, une dans chaque chambre.

2.9.6.2. Téléphone

- Un joncteur dans le séjour et un dans chaque chambre.

2.9.6.3. Contrôle d'accès

- Interphone, commandant la porte d'accès au bâtiment.

2.9.7. Autres équipements

- Sans objet.

3. Parties communes intérieures à l'immeuble

3.1 COULOIR D'ENTREE DU BÂTIMENT

3.1.1. Sols

- Dalles en pierre posées sur lit de mortier.
- Epaisseur 4 cm mini.

3.1.2. Parois

- Murs existants en pierre de taille ou enduits à la chaux, habillés si nécessaire de panneaux bois.

3.1.3. Plafonds

- Hall d'entrée : faux plafond plâtre CF 1H avec isolant.

3.1.4. Éléments de décoration

- Encadrements des anciennes portes en pierre de taille moulurée.

3.1.5. Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble

- Système de contrôle d'accès de type clé PTT pour porte immeuble.
- Portes à 1 vantail en bois refaite à l'identique de l'existant.
- Gâche électrique commandée par interphone et clé PTT. Clés sur organigramme.
- Portier audio pour tous les logements.

3.1.6. Boîtes aux lettres et à paquets

- Ensemble boîtes à lettres individuelles conformes aux normes et localisés dans le hall d'entrée, suivant plans.

3.1.7. Tableau d'affichage

- Sans objet.

3.1.8. Chauffage

- Non prévu.

3.1.9. Equipement électrique

- Eclairage par appliques ou spots.
- Commande par détecteur de présence sur minuterie, ou par boutons poussoirs sur minuterie.

3.2 CIRCULATIONS du REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS, ETAGE

3.2.1. Sols

- a) Circulation RDC**
 - Dallage en pierre dure naturelle.
- b) Circulations d'étages.**
 - Dalles de pierre existantes pour les paliers / plancher bois.

3.2.2. Murs

- a) Circulation RDC.**
 - Après travaux préparatoires du support, enduit à la chaux, ou ravalement à pierre vue.
- b) Circulations d'étage**
 - Après travaux préparatoires, enduit à la chaux, ou ravalement à pierre vue.

3.2.3. Plafonds

- RDC et Etages : après préparation du support, application de deux couches de peinture acrylique finition satinée, sur plafond plâtre.

3.2.4. Eléments de décoration

- Sans objet.

3.2.5. Chauffage

- Sans objet.

3.2.6. Portes

- a) *Circulation RDC*
 - Sans objet.
- b) *Portes donnant accès au parking.*
 - Sans objet.

3.2.7. Equipement électrique

- Prises de courant 10/16 A + T pour l'entretien.
- Eclairage par appliques type SARLAM ou similaire, commande par détecteur de présence, avec minuterie incorporée.

3.3 CIRCULATION DU SOUS-SOL

- Sans objet.

3.4 CAGE D'ESCALIER

3.4.1. Sols des paliers d'escaliers

- Palier RDC :
 - En dalle de pierre dure naturelle.
- Palier étages :
 - Dalles de pierre / Planchers bois existants.

3.4.2. Murs

- Escalier étages : après préparation enduit à la chaux ou ravalement à pierre vue.

3.4.3. Plafonds

- Sous faces dalles de pierre existantes / après préparation, peinture acrylique sur plafond plâtre.

3.4.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de paille

- a) Marches ; contre-marches, limons
 - Pierre existant.
 - En bois existant. Finition poncée et vitrifiée ou poncée et cirée, suivant l'état existant après décapage (sinon escalier refait à neuf + 3 couche de vernis).
- b) Garde-corps
 - Escalier pierre : sans objet
 - Escalier bois : main-courante en bois existant.

- c) Sous-face de la paillasse
 - Après préparation, peinture sur sous-face plâtre.

3.4.5. Chauffage – ventilation

- Sans objet

3.4.6. Eclairage

- Eclairage par hublots de marque SARLAM ou similaire, commandés par détecteurs de présence avec minuterie incorporée, ou par boutons poussoirs avec minuterie.

3.5 LOCAUX TECHNIQUES

3.5.1. Local de réception des ordures ménagères

- Sans objet

3.5.2. Chaufferie

- Possibilité chaudière(s) à gaz selon conclusions étude BET THERMIQUE.
- La dépendance sera retirée à la maison de fond de parcelle, pour y aménager le local de chaudière : mur en parpaings pleins de 20 cm et en pierre existants, sol chape béton, plafond en plaques de plâtre CF 2H, ventilation, luminaire de type hublot commandé par bouton poussoir et 1 prise de courant étanche.

3.5.3. Sous-station de chauffage

- Sans objet

3.5.4. Local des surpresseurs

- Selon besoins

3.5.5. Local transformateur EDF

- Sans objet

3.5.6. Local machinerie ascenseur

- Sans objet.

3.5.7. Local ventilation mécanique

- Groupe(s) d'extraction en caisson(s) (collectif) installé(s) dans le local VMC en combles et encloué.
- Luminaire de type hublot, étanche de type MAZDA ou équivalent, commandé par bouton poussoir et 1 prise de courant étanche.

- Accès depuis le palier du dernier niveau de la (des) cage(s) d'escaliers par une trappe d'accès de 0.80 x 0.80 en plafond.
(à confirmer par l'étude du BET FLUIDES)

4. Equipements généraux de l'immeuble

4.1. TELECOMMUNICATIONS

4.1.1. Téléphone

- Alimentation souterraine, jusqu'aux gaines techniques situées en RDC.
- Une liaison dans chaque appartement.

4.1.2. Antenne Télévision et Radio

- Câblage par le réseau câblé souterrain en chaussée.
- Un branchement par appartement.

4.2. RECEPTION STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

- Sans objet.

4.3 VENTILATION MECANQUE DES LOCAUX

- Sans objet

4.4. ALIMENTATION EN EAU

4.4.1. Comptage séparatifs

- Branchement en limite de propriété jusqu'aux gaines techniques RDC.
- Un compteur par logement dans placard technique au RDC.

4.4.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

- Selon besoins.

4.4.3. Colonnes montantes

- Colonnes dans l'immeuble à partir des compteurs au RDC.
- Dispositif anti-bélier.
- Vanne d'isolement.

4.4.4. Branchements particuliers

- En tube cuivre ou tube type PER avec robinet d'arrêt général dans chaque appartement.

4.5. ALIMENTATION EN GAZ

4.5.1. Colonnes montantes

- Selon plans BET FLUIDES

4.5.2. Branchement et comptage particuliers

- Selon étude BET FLUIDES

4.5.3. Comptage des services généraux

- Sans objet

4.6. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

4.6.1. Comptage des services généraux

- Compteur des services généraux.

4.6.2. Colonnes montantes

- Dans les gaines techniques dans cages d'escaliers, suivant prescriptions EDF :
 - Gains techniques communes dans cages d'escaliers.

4.6.3. Branchement et comptage particuliers

- A partir des colonnes avec interposition du compteur individuel, électronique avec téléreport.
- Disjoncteur particulier sur le tableau de protection situé dans le logement.

5. Parties communes extérieures de l'immeuble et leurs équipements

5.1. RESEAUX DIVERS

5.1.1 Eau

- Sans objet.

5.1.2. Gaz

- Sans objet

5.1.3. Electricité

- Raccordement au réseau général.

5.1.4. Postes d'incendie, Extincteurs

- Borne incendie selon directives service départemental d'incendie et de secours en voirie communale.

5.1.5. Egouts

- Raccordement sur réseau général existant.

5.1.6. Epuration des eaux

- Sans objet.

5.1.7. Télécommunications

- Sans objet.

5.1.8. Drainage du terrain

- Sans objet.

5.1.9. Evacuation des eaux de pluies

- Raccordement branché sur les réseaux en voirie.

NOTA :

Dans le présent descriptif, il peut être fait état de fournitures portant une indication précise de marque de qualité.

Au cours des travaux, le Maître d'Ouvrage peut être amené, soit par arrêt de fabrication d'un produit déterminé par un fournisseur, soit par des impératifs techniques, à modifier une fourniture ou un équipement.

Il reste bien entendu que la fourniture et l'équipement venant en remplacement de ceux prévus resteront d'une qualité égale ou supérieure et que ce changement n'entraînera aucune suppression ou diminution des prestations prévues initialement, tant sur les plans techniques qu'artistiques.